

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
Service des pays asiatiques en développement et à commerce d'Etat

Indo. bar/mei

Berne, le 12 septembre 1991

Relations économiques Suisse-Indonésie

1. Cadre contractuel

- Accord commercial (1954), entré en vigueur le 1. 1. 55
- Accord de protection des investissements (1974)
- Accord de double-imposition (1988). entré en vigueur le 24. 10. 89

2. Echange de marchandises

Les particularités du marché helvétique déterminent directement les flux de marchandises entre la Suisse et l'Indonésie. La Suisse exporte essentiellement des biens à forte technologie et à haute valeur ajoutée (des machines, des appareils et instruments électriques, etc.) ainsi que des produits chimiques et pharmaceutiques dont la matière de base est traitée et affinée par des entreprises chimiques et pharmaceutiques indonésiennes ou, le plus souvent, par des "joint ventures suisse-indonésiens". Les exportations indonésiennes vers la Suisse sont principalement des matières premières et des marchandises à l'état brut comme le café, le tabac, l'étain, des épices, les textiles et les vêtements ainsi que du pétrole étheré et des colorants synthétiques. Pour des raisons géographiques, la Suisse n'achète pas de pétrole brut, ni de gaz naturel indonésiens (la demande helvétique est presque entièrement couverte par le marché spot de Rotterdam). L'excédent commercial suisse, grâce à une augmentation de nos exportations, a régulièrement crû jusqu'au milieu des années quatre-vingts; dans la deuxième partie de la décennie, la tendance a été plus contrastée. En effet, la progression de 1987 est due au recul de nos importations et, en 1989, on a assisté à une diminution de notre surplus commercial (de 173.2 mio. à 162.7 mio. de Fr.). Par contre, l'année 1990 a vu une progression fulgurante de notre excédent, puisque celui-ci a atteint 266,3 mio. de Fr., soit une augmentation de plus de 60 %. Cette croissance spectaculaire a été induite en premier lieu par un boom de nos exportations (52.2 %), plus particulièrement dans le secteur des machines (+ 78.5 %) et dans celui des produits chimiques (+25.3 %). Il est à noter que durant la même période nos importations ont progressé de 18,8%. Cependant, au vu de la faible capacité d'absorption du marché suisse pour les exportations traditionnelles indonésiennes (matières premières), le potentiel de croissance réside avant tout dans le secteur industriel.

Pour la première moitié de l'année 1991, on constate une continuation du processus amorcé l'année dernière, particulièrement du côté des exportations suisses. En effet, les livraisons de produits suisses en Indonésie ont crû de plus de 40 % par rapport à la même période de l'année 1990. Ce sont surtout les exportations de machines qui sont à l'origine de ce résultat,

puisqu'elles ont passé de 75 mio SFr. à 132 mio SFr. pour les périodes concernées. Les importations suisses en provenance d'Indonésie ont également sensiblement progressé, puisqu'elles ont crû de 7.4 %.

Echange de marchandises Suisse-Indonésie

année	exporta-	taux	importa-	taux	solde en mio. de Fr.
	tions suisses en mio.de Fr.	d'accroisse- ment annuel moyen en %	tions suisses en mio.de Fr.	d'accroisse- ment annuel moyen en %	
1986	193.6		64.4		129.2
1987	194.2	0.3	47.4	-26.4	146.8
1988	223.3	15.0	50.1	5.7	173.2
1989	218.6	-2.1	55.9	11.6	162.7
1990	332.6	52.2	66.3	18.8	266.3
1990 (janvier-juin)	150.3		33.9		116.4
1991 (janvier-juin)	213.4	42.0	36.4	7.4	177.0
principales exportations (en mio.de Fr.)		1989	1990	part en %	
- machines		97.8	174.7	52.5	
- produits chimiques (sans prod. pharma.)		94.9	118.0	35.7	
- produits pharma.		1.6	2.8	0.9	
- métaux, articles en métal		7.3	11.9	9.9	
- instruments, appareils, etc.		6.3	10.8	3.3	
principales importations (en mio.de Fr.)		1989	1990	part en %	
- produits agricoles		26.6	29.5	44.5	
- textiles et habits		13.6	17.3	26.1	
- produits chimiques (sans prod. pharma.)		5.2	4.4	6.7	
- chaussures		0.7	3.6	5.4	
- métaux et articles en métal		3.6	2.0	3.1	

3. Investissements

A la fin mai 1990, les investissements suisses en Indonésie (autorisés depuis 1967 par les autorités indonésiennes) se montaient à 202 mio. US\$, ce qui place la Suisse au 15ème rang des investisseurs étrangers (derrière le Japon, les EU, Hongkong, la Belgique, le Canada, les Pays-Bas, la RFA, la Grande Bretagne) .

secteurs principaux

- chimie/pharmacie
- denrées alimentaires
- industrie des métaux
- ciment
- engineering

investisseurs principaux

- Ciba-Geigy, Roche, Sandoz
- Nestlé
- BBC, Sulzer, Motor Colombus, Elektrowatt
- Diethelm
- Losinger AG (participation minoritaire dans la P.T.VSL Indonésia)

4. Coopération au développement

4.1 Crédit de développement/aide financière

Crédit de transfert

- montant 300 mio. de Fr.
- solde ouvert 233 mio. de Fr.
- dernière utilisation octobre 1987
- livraisons financées production d'énergie, locomotive, télécommunication
- Délai d'utilisation prolongé à diverses reprises, la dernière fois, il fut prolongé jusqu'à la fin 1988. Les banques ont réduit le taux d'intérêt. Les Indonésiens n'ont pas cherché à obtenir une nouvelle prolongation du délai.

Crédit mixte

Le Conseil fédéral a ratifié le 15 janvier 1986 un accord de crédit mixte avec l'Indonésie.

montant : 153 mio. de Fr. (part de la Confédération : 51 mio.)

projet : 2 centrales thermiques à gaz/huile lourde (Belawan Steam Power Plant Extension III et IV).

Un deuxième crédit mixte d'un montant de 111 mio de Fr. (dont 44.5 mio sous forme de don de la Confédération) destiné à réhabiliter un chemin de fer à crémaillère à Sumatra Ouest a été accordée cette année. La signature de l'accord a eu lieu au mois de juillet à Jakarta.

4.2 Promotion commerciale

L'Indonésie appartient au groupe des pays en développement qui bénéficie du système de préférence tarifaire généralisé.

Taux d'utilisation en 1990 : 82 %

4.3 Activités de la DDA

L'Indonésie est un pays de concentration pour la DDA (formation professionnelle, secteur rural, approvisionnement en eau, nettoyage des eaux sales, nourriture; santé entre autres). Les engagements annuels de la DDA s'élèvent en moyenne à plus de 20 mio. de Fr. Par exemple, il convient de signaler que le Conseil fédéral a décidé d'octroyer en août 1991 12.7 mio de Fr. à l'Indonésie pour soutenir les écoles polytechniques. Le projet sera réalisé en régie par l'organisation de développement privée Swisscontact.

5. Autres mesures de promotion

L'OSEC a organisé deux SWISSTECHs à Jakarta en 1987 et en 1990. Ces manifestations ont rencontré un vif succès.

6. Visites

Dans le cadre de la SWISSTECH de 1987, M. l'Ambassadeur Arioli s'est rendu en Indonésie. M. l'Ambassadeur Girard en a fait de même à l'occasion de la SWISSTECH de 1990.

En novembre 1989, le ministre indonésien de l'industrie M. Hartarto fut reçu dans le cadre d'une visite de courtoisie pour une séance de travail par M. le Président de la Confédération Delamuraz.